



# Rééquilibrer

le partenariat financier en matière de soins de santé

## LA PRIORITÉ NUMÉRO UN

Plus que jamais, les soins de santé constituent la priorité numéro un des Canadiens.

Depuis des années, les premiers ministres des provinces et territoires interpellent le gouvernement fédéral en vue de rééquilibrer le partenariat financier en matière de soins de santé et la pandémie de COVID-19 n'a fait qu'accroître l'urgence d'une réponse fédérale en ce sens.

Afin de garantir aux Canadiens qu'ils puissent continuer de recevoir les soins de la santé dont ils ont besoin, maintenant et pour les générations futures, les premiers ministres des provinces et territoires pressent le gouvernement fédéral de devenir un véritable partenaire financier.

**Le temps est venu de rééquilibrer ce partenariat financier.**

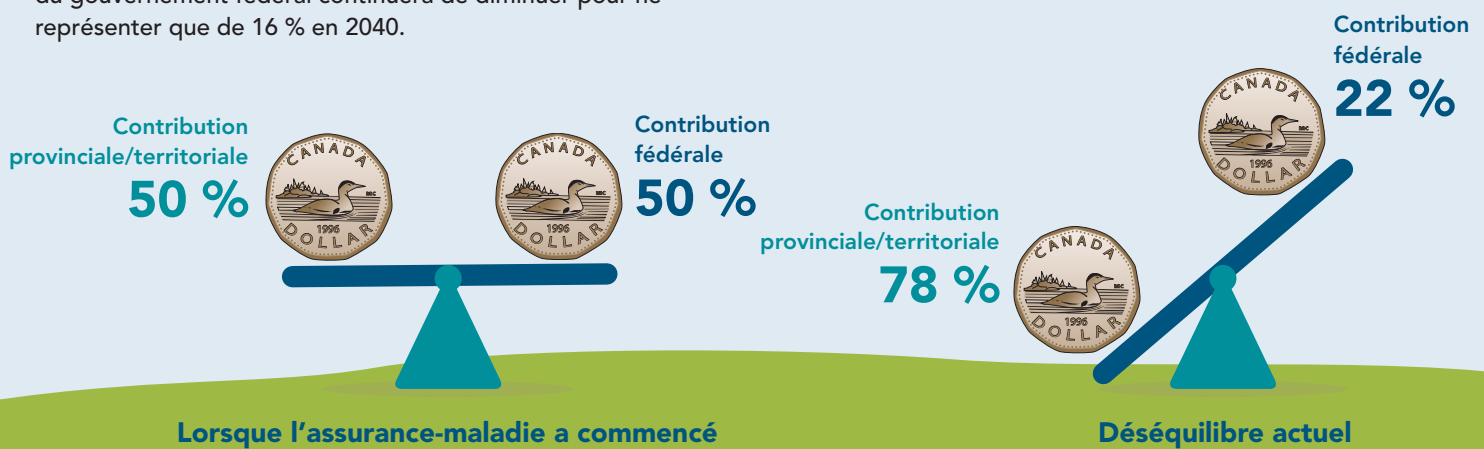
## Un déséquilibre croissant ... et insoutenable

Il y a 50 ans, lorsque l'assurance-maladie est devenue une priorité au Canada, ce concept reposait sur le principe d'un partenariat à parts égales dans le partage des coûts des soins de santé. Aujourd'hui, la contribution en espèces du gouvernement fédéral par le biais du Transfert canadien en matière de santé n'est plus que de 22 %, forçant les provinces et les territoires à assumer les 78 % restants.

Le déséquilibre structurel dans la manière dont sont financés les soins de santé au Canada est devenu insoutenable. Si rien n'est fait, la situation ne fera qu'empirer, alors que la part du gouvernement fédéral continuera de diminuer pour ne représenter que de 16 % en 2040.

Au fil des ans, les gouvernements provinciaux et territoriaux se sont vu contraints de combler l'écart découlant de ce déséquilibre. Rappelons que les soins de santé accaparent une portion toujours plus importante des budgets des provinces et des territoires – plus de 40 %, dans certains cas –, si bien qu'il reste toujours moins d'argent pour d'autres services gouvernementaux essentiels tels que l'éducation, la justice et les services sociaux.

**Cette situation est devenue insoutenable – le gouvernement fédéral doit maintenant faire sa juste part.**



**Pour commencer à rééquilibrer ce partenariat financier, les premiers ministres des provinces et des territoires demandent une injection immédiate et inconditionnelle de fonds dans le Transfert canadien en matière de santé afin de ramener la part du gouvernement fédéral à 35 %.**

## Les coûts augmentent, mais la part du financement fédéral diminue

La demande sur les systèmes de santé partout au Canada est non seulement considérable et monopolise une part énorme des budgets des provinces et des territoires, mais elle est aussi en constante augmentation alors même que les provinces et les territoires font face à des pressions financières qui ne cessent de croître d'année en année. Dans le passé, le gouvernement fédéral avait reconnu cette réalité et s'était engagé à augmenter sa part de financement de 6 % par année afin qu'elle permette de prendre en charge ces coûts croissants. Il a toutefois depuis changé de cap et réduit ce taux presque de moitié tout en imposant un plafond équivalent au taux de croissance de l'économie – une décision venant limiter la contribution financière du gouvernement fédéral et laissant aux provinces et aux territoires la charge d'absorber les augmentations de coûts.

Depuis des années, les provinces et les territoires s'affairent à offrir des services de meilleure qualité et des technologies innovantes afin d'améliorer les perspectives en matière de santé tout en contrôlant les coûts. Ils sont toutefois confrontés à d'inévitables pressions financières tels que l'inflation et une population vieillissante.

Les faits parlent d'eux-mêmes : les coûts augmentent plus vite que la contribution fédérale, et ce, année après année. Le rythme insoutenable du financement fédéral des soins de santé mine aussi la capacité des provinces et des territoires à réagir encore plus rapidement à des phénomènes émergents et de grande envergure tels que l'actuelle pandémie mondiale.

Un récent rapport du Conference Board du Canada révèle d'ailleurs que même en excluant la pandémie de COVID-19, les dépenses de santé continueront d'augmenter de façon constante pour les dix prochaines années.

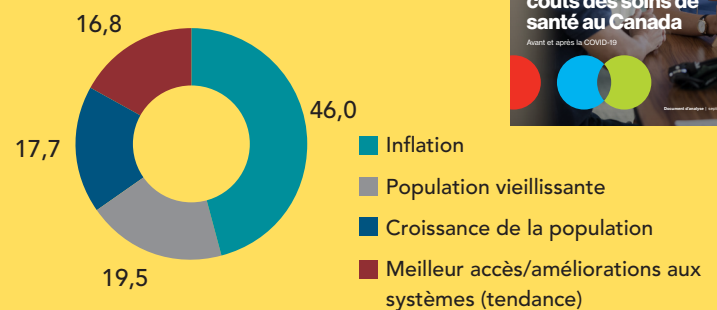
La COVID-19 a eu des répercussions économiques significatives partout au Canada et a entraîné des pressions financières d'une ampleur sans précédent, que nous commençons à peine à saisir – mais il est clair que cette urgence de santé publique ne fera qu'exacerber les défis structurels déjà existants. L'étude du Conference Board

confirme que la COVID-19 a d'ores et déjà eu un impact considérable sur le secteur de la santé au Canada en raison des reports d'examen médicaux, de traitements et de chirurgies. Si on se fie au niveau estimé des nouvelles dépenses encourues au cours de la seule première vague, la COVID-19 constituera un facteur de croissance des coûts majeur, imprévisible et évolutif, tout particulièrement à court et à moyen terme.

**Le Transfert canadien en matière de santé doit suivre le rythme de croissance des coûts des soins de santé au fil du temps.**

### Facteurs de croissance des coûts des soins de santé – projection de base avant la COVID-19, de 2019-2020 à 2030-2031

(contribution de chaque facteur à l'augmentation globale au cours de cette période)



Source : Conference Board du Canada.



**Afin de suivre le rythme de la croissance des coûts des soins de santé, le ratio de la part du gouvernement fédéral de 35 % devra être maintenu à long terme à l'aide d'une augmentation appropriée du taux de croissance annuel (facteur de progression), en tenant pleinement compte des coûts réels.**

## Des bases solides

Les Canadiens sont conscients de l'importance de pouvoir compter sur des bases solides. Si les fondations de votre maison ont un besoin urgent d'attention, vous n'allez pas entreprendre d'autres grands projets avant de vous assurer que ces fondations sont solides.

Nous savons tous que les bases de nos systèmes de santé reposent sur notre capacité à obtenir les soins de santé dont nous avons besoin, au moment et à l'endroit voulus. Pour assurer la solidité de ces bases, les provinces et les territoires doivent disposer d'un financement adéquat afin de pouvoir embaucher et retenir le personnel requis ainsi que pour construire et assurer l'entretien des établissements dont ils ont besoin.

La part des dépenses de santé prises en charge par le gouvernement fédéral continue de diminuer. Au même moment, la demande en soins de santé est plus élevée qu'elle ne l'a jamais été – et c'était le cas avant même la pandémie de COVID-19.

**Il faut travailler dès maintenant à solidifier les bases de nos systèmes de santé.**



## Les provinces et les territoires sur la ligne de front

La diversité est l'un des traits distinctifs du Canada – c'est notre force. Il en va de même pour les divers systèmes de santé que l'on retrouve à travers le pays, lesquels ont été conçus pour répondre aux besoins de leurs populations respectives. Des investissements fédéraux permanents et durables doivent offrir aux provinces et aux territoires toute la souplesse dont ils ont besoin afin de leur permettre de composer avec leurs priorités et contextes particuliers.

Le moment est venu de rééquilibrer l'arrangement financier que nous avons en matière de soins de santé avec le gouvernement fédéral et de rétablir un véritable partenariat financier qui respecte les rôles et les compétences constitutionnelles de chacun.

**Les provinces et les territoires sont non seulement responsables des soins de santé, mais se situent en première ligne de ceux-ci. Ils sont les mieux placés pour déterminer les besoins de leurs citoyens et y répondre.**

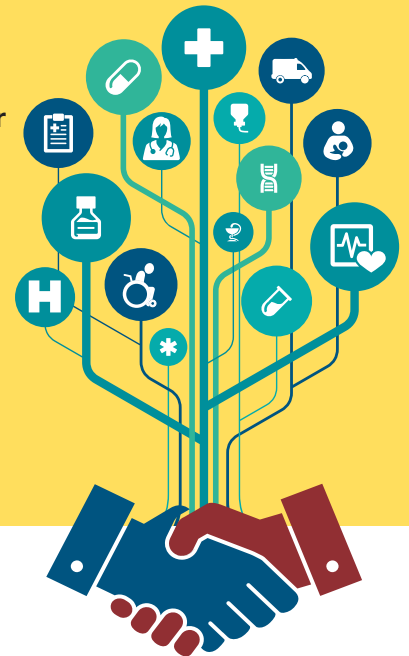


## UN APPEL AU PREMIER MINISTRE FÉDÉRAL

Les premiers ministres des provinces et territoires demandent au premier ministre Trudeau de travailler avec eux afin que les Canadiens puissent compter sur les soins de santé de grande qualité dont ils ont besoin et qu'ils méritent.

Travaillons ensemble à rééquilibrer notre partenariat financier à long terme en matière de soins de santé, par l'entremise du Transfert canadien en matière de santé, afin que tous les Canadiens puissent continuer de recevoir les soins de santé dont ils ont besoin.

**Nous ne pouvons plus nous permettre d'attendre davantage.**



**PREMIERS  
MINISTRES**  
DES PROVINCES ET TERRITOIRES

Secrétariat du Conseil de la fédération  
360, rue Albert, bureau 630  
Ottawa (Ontario) K1R 7X7  
bureau : 613 563-4066

[www.pmprovincesterritoires.ca](http://www.pmprovincesterritoires.ca)

Octobre 2020